

<https://www.ville-gentilly.fr/au-quotidien/cadre-de-vie/securite-et-qualite-de-vie-urbaine-sqvu/aide-aux-victimes-et-acces-au>

## **Aide aux victimes et accès au droit**

Différents dispositifs permettent aux usagers de réagir dans les différentes situations qui peuvent mettre en cause les droits fondamentaux des citoyens...

### **Accueil physique et téléphonique spécialisé**

Le Service Sécurité et Qualité de Vie Urbaine est à votre écoute au 19 rue du Val-de-Marne et par téléphone au 01.47.40.58.73. Vous pouvez également adresser un courriel au service à l'adresse suivante : [securite@ville-gentilly \[dot\] fr](mailto:securite@ville-gentilly.fr)

**Maison de justice et du droit Val-de-Bievre** : [www.mjd-valdebievre.fr](http://www.mjd-valdebievre.fr)

### **Permanences gratuites en mairie**

Permanence avocat-conseil, le vendredi après-midi sur rendez-vous.  
Pour obtenir un rendez-vous, téléphoner le mardi après-midi au 01 47 40 58 58, ou se rendre directement à l'accueil principal de la mairie 14 place Henri Barbusse.

## **Sécurité et qualité de vie urbaine**

19 rue du Val-de-Marne  
94250 Gentilly  
France

[01 47 40 58 73](tel:0147405873)  
[isecurite@ville-gentilly.fr](mailto:isecurite@ville-gentilly.fr)

Horaires : Du mardi au vendredi: 8h30-19h (18h30 les lundi et vendredi)